



Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 05/12/2024
Reçu en préfecture le 05/12/2024
Publié le 09/12/2024
ID : 081-218102713-20241126-DC2411260082-AR

**DECISION N° DC-241126-0082
(Commande Publique)**

Marché à Procédure Adaptée

« Marché N°2024-FCS-10 : Acquisition d'un logiciel de gestion des dispositifs publicitaires et de suivi de la TLPE »

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

- Vu l'article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment l'article Article R2123-1 relatif aux marchés passés en procédure adaptée ;
- Vu la délibération du Conseil municipal n° DL-240229-0032 du 29 février 2024 relative aux délégations d'attributions du Conseil au Maire ;
- Vu les offres reçues dans le cadre de la consultation 2024-FCS-10 ;
- Considérant que l'offre de la société **3D OUEST** répond le mieux aux attentes de la Commune ;

DÉCIDE,

- Article 1.** De signer l'acte d'engagement de la société 3D OUEST (5 rue Louis de Broglie 22300 Lannion) issue de la consultation à procédure adaptée d'un montant de 14 300 € HT (PSE incluse et retenue).
- Article 2.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-préfet de Castres (Tarn) et à Monsieur le Comptable Public de la Collectivité.
- Article 3.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 26 novembre 2024

Le Maire

Raphaël BERNARDIN

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Acquisition d'un logiciel de gestion des dispositifs
publicitaires et de suivi de la TLPE**





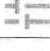




CONTRAT N°

2 0 2 4 - FCS - 1 0

NOTIFIE LE

..... / /

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

| | | |
|--|----------------------------------|---|
|  | Objet | Acquisition d'un logiciel de gestion des dispositifs publicitaires et de suivi de la TLPE |
|  | Mode de passation | Procédure adaptée ouverte |
|  | Type de contrat | Accord-cadre |
|  | Prix | Prix forfaitaires et prix unitaires |
|  | Variantes | Sans |
|  | PSE | Avec |
|  | Avance | Sans |
|  | Clause sociale | Sans |
|  | Clauses environnementales | Sans |

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1 - Identification de l'acheteur | 4 |
| 2 - Identification du co-contractant..... | 4 |
| 3 - Dispositions générales | 6 |
| 3.1 - Objet | 6 |
| 3.2 - Mode de passation | 6 |
| 3.3 - Forme de contrat..... | 6 |
| 4 - Prix..... | 6 |
| 5 - Durée de l'accord-cadre | 6 |
| 6 - Paiement | 6 |
| 7 - Signature..... | 7 |
| ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS..... | 10 |

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme :

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières n° 2024-FCS-10 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

| | |
|------------------------|------------------|
| M / Mme | Laurent DELATTRE |
| Agissant en qualité de | Président |

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

| | |
|--|--|
| Nom commercial et dénomination sociale | |
| Adresse | |
| Courriel | |
| Numéro de téléphone | |
| Numéro de SIRET | |
| Code APE | |
| Numéro de TVA intracommunautaire | |

engage la société 3D Ouest sur la base de son offre ;

| | |
|--|--|
| Nom commercial et dénomination sociale | 3D Ouest |
| Adresse | 5 rue Louis de Broglie – 22300 LANNION |
| Courriel | contact@3douest.com |
| Numéro de téléphone | 02.56.66.20.02 |
| Numéro de SIRET | 44973625500018 |

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Code APE | 6201Z |
| Numéro de TVA intracommunautaire | FR81449736255 |

Le mandataire (Candidat groupé),

| | |
|------------------------|--|
| M / Mme | |
| Agissant en qualité de | |

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

| | |
|--|--|
| Nom commercial et dénomination sociale | |
| Adresse | |
| Courriel | |
| Numéro de téléphone | |
| Numéro de SIRET | |
| Code APE | |
| Numéro de TVA intracommunautaire | |

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Acquisition d'un logiciel de gestion des dispositifs publicitaires et de suivi de la TLPE

La Mairie de Saint-Sulpice-la-Pointe souhaite acquérir un logiciel de gestion et de suivi de la taxe locale de publicité extérieure

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit :

| |
|-------------|
| Maximum HT |
| 15 000,00 € |

Le montant des prestations pour chaque période de reconduction est défini comme suit :

| |
|-----------------|
| Maximum HT / an |
| 5 000,00 € |

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

| | |
|------------------------|---|
| Titulaire du compte | 3D Ouest |
| Prestations concernées | Acquisition d'un logiciel de gestion des dispositifs publicitaires et de suivi de la TLPE |
| Domiciliation | |
| Code banque | |
| Code guichet | |

| | |
|--------------|--|
| N° de compte | |
| Clé RIB | |
| IBAN | |
| BIC | |

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCP s'appliquent.

7 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original
A Lannion
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Prestation supplémentaire éventuelle retenue

| Retenue | Code | Libelle | Montant global sur 4 ans €HT | Montant global sur 4 ans €TTC |
|-------------------------------------|------|-------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | 1 | Espace commerçant dédié | 2 000 € | 2 400 € |

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur, PSE incluse, est porté à :

Montant HT : 14 300,00 €
TVA (taux de 20 %) : 2 860,00 €
Montant TTC : 17 160,00 €
Soit en toutes lettres : Dix sept mille cent soixante euros TTC

La présente offre est acceptée

A St Sulpice la Pointe
Le

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A

Le

Signature ¹

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

| Désignation de l'entreprise | Prestations concernées | Montant HT | Taux TVA | Montant TTC |
|---|------------------------|------------|-------------|-------------|
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse : | | | | |
| | Totaux | | | |